

## ***coordination de défense de l'hôpital de Brive***

La présentation idyllique du projet de rapprochement Centre hospitalier-clinique Saint-Germain faite par le directeur est bien loin de la réalité (cf article de la Montagne du 06/11/2009)

### **1- SUR LA FORME**

-Les ateliers thématiques ne sont qu'un nouvel habillage des anciens "groupes de travail" si conflictuels et décriés (bonjour la nouveauté !)

-Le corps médical invité a été sélectionné **en excluant les opposants** au projet (drôle de conception de la démocratie !)

-Les personnels soignants ont été **réquisitionnés /menacés par leur hiérarchie** (on est loin du volontariat annoncé et d'une représentation équilibrée !)

-Les sous-commissions seront constituées uniquement de personnel non médical donc plus facilement manipulable.

C'est un véritable leurre que de faire croire que les employés vont réellement influencer sur les décisions de management, d'organisation ou de fonctionnement (cf sinistre modèle Wal Mart et ses associés).

**Il s'agit en fait d'une simple campagne de casting** alors que le scénario est déjà écrit !

### **2- SUR LE FOND**

- Contrairement au discours propagandiste officiel, ce dossier de rapprochement est encore au **stade de simple projet**, pour preuve, l'insistance des représentants de l'ARH pour revoir à la baisse les ambitions architecturales initiales afin d'en réduire le budget et de le rendre mieux éligible au plan Hôpital 2012.

- La qualification réductrice de ce projet à une "cohabitation côte à côte des 2 structures" (dixit la direction) est loin des prétentions initiales de mutualisation et autorise à s'interroger sur son coût et son intérêt (en dehors du projet déjà validé de maternité unique).

- Il est pour le moins curieux d'ouvrir des ateliers de travail sur "l'élaboration de chartes et règlements intérieurs" sans avoir préalablement apporté des réponses élémentaires : quel(s) partenaire(s) ? quel mode et modalités de fonctionnement des 2 structures ? dans quelles conditions juridiques et statutaires ? avec quel positionnement et quels dimensionnements architecturaux ?

-Loin de la "concertation élargie" officiellement annoncée, ces ateliers ont été très animés, avec beaucoup de questions et d'inquiétudes mais peu de réponses et de garanties.

**Comme d'habitude, Direction et représentants de l'ARH ont été bavards sur l'accessoire mais muets sur l'essentiel**, incapables d'apporter des garanties car, en droite ligne de la loi Bachelot, se profile le changement de statut de l'Hôpital public qui deviendra un établissement privé à but non lucratif avec pour conséquences immédiates :

- le changement de statut des médecins qui deviendront des contractuels, simples exécutants aux ordres de gestionnaires décideurs

-pour le personnel soignant : polyvalence, flexibilité, mobilité et précarité (cf sinistre modèle France-Télécom !)

**- pour les patients devenus des consommateurs : augmentation des transferts de charges**

- pour l'hôpital de Brive : la disparition programmée des activités les plus rentables au profit du privé ( chirurgie-radiologie-laboratoire) avec les risques que comporte tout monopole (**disparition du libre choix - médecine à 2 vitesses**, etc.....)

Hormis son versant obstétrical, **ce projet étale de plus en plus son incohérence en termes de morale (argent public pour sauver une clinique privée à but lucratif), de paix sociale (situations conflictuelles), d'offre de soins (activités frontalement concurrentielles) ou de logique économique (absence de réelle mutualisation).**

**Venez le constater au débat public organisé à Malemort le 24 novembre 2009 avec la participation attendue du Dr Paul CESBRON et du Pr. André GRIMALDI.**